

Gestionnaire Carrière et Paie

Offre n° 0013230701139401

Publiée le 27/07/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DES PENNES-MIRABEAU

Hôtel de Ville

13758 LES PENNES-MIRABEAU

La ville des Pennes-Mirabeau, dans les Bouches du Rhône, est située entre Aix-en-Provence et Marseille.

Sa population de 21 400 habitants s'étend entre plaines agricoles et urbaines.

Lieu de travail : LES PENNES-MIRABEAU

Poste à pourvoir le : 01/10/2023

Date limite de candidature : 25/09/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Gestion des ressources humaines > Ressources humaines, statut et rémunération

Grade(s) recherché(s) : Adjoint adm. principal de 1ère classe

Adjoint adm. principal de 2ème classe

Adjoint administratif

Rédacteur

Rédacteur principal de 1ère classe

Métier(s) : [Assistant ou assistante de gestion des ressources humaines](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

GESTIONNAIRE CARRIERE ET PAIE sous la Responsable de la Directrice des Ressources Humaines

Missions / conditions d'exercice :

Gestion de la carrière du personnel :

Elaborer les actes administratifs relatifs à la carrière : recrutement, position administrative, promotion (avancement de grade, d'échelon, promotion interne), sanction, cessation de fonction, régime indemnitaire, congé parental, disponibilité

Instruire et suivre les dossiers d'avancements de grade/promotion interne

Rédiger des courriers divers liés à la carrière

Gérer les contrats des agents non titulaires sur emploi permanent (délibérations, déclarations de vacance d'emploi, transmission en sous-préfecture)

Elaborer les dossiers administratifs dématérialisés et papier des agents

Assurer la tenue des registres des actes transmis en sous-préfecture

Contribuer à l'élaboration du RSU

Assurer une veille juridique dans le domaine de la carrière

En binôme, traitement de la paie des agents :

Intégrer et contrôler les éléments de paie transmis par les services concernés

Contrôler, mandater la paie et transférer les PJ dématérialisés au Trésor Public

Etablir les états mensuels des charges

Contrôler et gérer les anomalies (DSN)

Saisir, calculer et vérifier les incidences du déroulement de carrière sur la paie

Profils recherchés :

Une expérience sur un poste similaire exigée,

Très bonne connaissance du cadre réglementaire et du statut de la fonction publique territoriale : carrière, paie, CAP, protection sociale, procédure disciplinaire, fonctionnement du contrôle de légalité,

Bonne connaissance de l'utilisation des outils bureautiques et des logiciels métier RH (la connaissance de CIVIL RH serait un plus),

Vous faites preuve de rigueur et de discrétion dans l'exercice de vos missions,

Vous êtes autonome mais savez travailler en équipe : vous savez faire preuve de solidarité et de réactivité en cas de besoin,

Vous avez un bon sens du relationnel qui vous permet de répondre aux questions des collaborateurs pour lesquels vous assurez le suivi RH (carrière et paie)

- Poste à temps complet, du lundi au vendredi, 37 h 30 par semaine (15 RTT et 25 CA)

Contact

Contact : 0491671612

Informations complémentaires :

Lettre de motivation et cv (+dernier arrêté de situation administrative) à transmettre à :

Hôtel de ville des Pennes Mirabeau

Service des Ressources Humaines

223 avenue François Mitterrand
13170 les Pennes Mirabeau

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o013230701139401-gestionnaire-carriere-paie>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.